

Aux porteurs de parts,

Après trois trimestres, notre filiale exploitante, Lunetterie New Look inc, offre toujours une performance satisfaisante bien que le troisième trimestre ait subi le ralentissement général de l'industrie du détail en optique. Néanmoins, des signes encourageants de reprise vers la fin du troisième trimestre nous portent à être optimistes pour le reste de l'année. Les revenus ont atteint 51,3 millions \$, une augmentation de 6,1 % par rapport à la période correspondante de 2008. Bien que le BAIIA ait diminué de 0,6 million \$ pour la période de neuf mois par rapport à l'année dernière, il a néanmoins atteint 8,0 millions \$ et le bénéfice net a atteint 3,9 millions \$ (soit 0,39 \$ par part) comparé à 4,3 millions \$ l'année dernière (soit 0,43 \$ par part). Pour la période de neuf mois, les liquidités provenant de l'exploitation ont été importantes à 9,2 millions \$ par rapport à 7,5 millions \$ pour la période correspondante de 2008.

Les revenus tirés de l'optique du troisième trimestre ont atteint 16,4 millions \$, une augmentation de 1,4 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière, alors que l'augmentation était de 8,4 % pour les deux premiers trimestres. L'augmentation des revenus n'a pas été suffisante pour couvrir l'augmentation des coûts d'exploitation. Le BAIIA et le bénéfice net ont été affectés par la croissance modeste des revenus du troisième trimestre.

Depuis sa création en 2005, le Fonds a augmenté cinq fois son taux de distribution. Les distributions mensuelles sont présentement basées sur un taux annuel de 0,65 \$ par part.

En avril 2009, le Fonds a reçu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de l'offre, le Fonds peut racheter jusqu'à concurrence 300 583 de ses parts. L'offre a été lancée le 1<sup>er</sup> mai 2009 et prendra fin au plus tard le 30 avril 2010. Jusqu'à présent, 14 000 parts ont été rachetées par l'entremise de l'offre publique. Le Fonds estime que ses parts pourraient se négocier dans une fourchette de cours qui ne reflètent pas pleinement leur valeur. Par conséquent, le Fonds est d'avis que le rachat de ses parts en circulation peut constituer une utilisation appropriée de ses fonds. D'autres détails concernant l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sont fournis dans le rapport de gestion.

Une des stratégies de base de New Look consiste à réviser continuellement ses programmes de promotion et de mise en marché afin de suivre la tendance générale de la clientèle. Cette stratégie s'est avérée efficace malgré la présente situation économique car les revenus ont augmenté au cours des neuf premiers mois. La stratégie a généré suffisamment de revenus pour garder notre personnel professionnel, augmenter notre part de marché et, chose très importante, maintenir notre plan d'expansion. Les dépenses en immobilisations, y compris l'acquisition des parts d'autres associés dans une entreprise conjointe et l'acquisition de quatre pratiques, ont totalisé 4,0 millions \$. Depuis le début de 2009, deux nouveaux magasins ont été ouverts et la société prévoit en ouvrir au moins trois autres dans les douze prochains mois. La performance du Fonds et de New Look est détaillée dans les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion.



**W. John Bennett**  
Président du conseil  
Fonds de revenu Benvest New Look



**Martial Gagné, CMA**  
Président  
Lunetterie New Look Inc.

*(1) Le Fonds définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des ventes), les gains et pertes liés aux placements de portefeuille, les charges de rémunération sous forme d'options, et la participation sans contrôle. Le BAIIA n'a pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus au Canada. Il peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le Fonds croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les PCGR.*

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## Faits saillants

Les faits saillants pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 comparés aux périodes correspondantes de 2008 sont les suivants :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008 Retraité <sup>(a)</sup>	2009	2008 Retraité <sup>(a)</sup>
Produits tirés de l'optique	16 446 \$	16 211 \$	51 333 \$	48 401 \$
<i>Taux de croissance</i>	1,4%		6,1%	
<i>Écart attribuable aux magasins comparables</i>	(6,5%)		(1,8%)	
BAIIA <sup>(b)</sup>	2 188 \$	2 896 \$	8 027 \$	8 622 \$
<i>Écart</i>	(24,4%)		(6,9%)	
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	13,3%	17,9%	15,6%	17,8%
Bénéfice net	824 \$	1 429 \$	3 861 \$	4 293 \$
<i>Écart</i>	(42,3%)		(10,1%)	
Bénéfice net par part				
De base	0,08 \$	0,15 \$	0,39 \$	0,44 \$
Dilué	0,08 \$	0,14 \$	0,39 \$	0,43 \$
Liquidités provenant de l'exploitation	2 966 \$	2 814 \$	9 238 \$	7 499 \$
Dépenses en immobilisations <sup>(c)</sup>	613 \$	1 577 \$	3 991 \$	3 404 \$
Émissions de parts		202 \$	951 \$	388 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette <sup>(d)</sup>	(578 \$)	143 \$	(1 551 \$)	245 \$
Distribution par part <sup>(e)</sup>	0,163 \$	0,161 \$	0,488 \$	0,473 \$
Distributions, dividendes et impôts afférents	1 518 \$	1 426 \$	4 495 \$	4 174 \$
En fin de période				
Actif total <sup>(f)</sup>			38 028 \$	36 078 \$
Dette à long terme <sup>(g)</sup>			8 561 \$	8 065 \$
Nombre de magasins			63	58

- (a) Les chiffres comparatifs du BAIIA et du bénéfice net ont été retraités à la suite du changement de politique comptable, décrit à la note 3 des états financiers consolidés, concernant la comptabilisation en charge des frais de démarrage rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- (b) Se reporter à la rubrique BAIIA ci-dessous pour une définition et des commentaires sur le BAIIA.
- (c) Les dépenses en immobilisations en 2009 concernent principalement l'acquisition d'une pratique, l'ajout de deux magasins, des rénovations majeures à trois magasins, ainsi que l'ajout d'équipement optique. Les montants mentionnés ci-dessus incluent des dépenses financées par prise à charge de dettes et les soldes de prix d'achat. Se référer au chapitre *Liquidités* pour une conciliation des dépenses en immobilisations affectant les flux de trésorerie et les dépenses totales en immobilisations.
- (d) L'augmentation ou la diminution de la dette nette correspond à la variation de la dette à long terme, y compris les soldes de prix d'achat de pratiques, et à la variation des emprunts bancaires à court terme nette de la variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
- (e) La distribution a été versée mensuellement depuis la création du Fonds en mai 2005.
- (f) L'augmentation de l'actif total reflète, entre autres, l'acquisition d'entreprises et la rénovation de magasins.
- (g) Le montant de la dette à long terme comprend la portion remboursable au cours des 12 mois suivants.

## Contexte

Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie du Fonds de revenu Benvest New Look (le «Fonds») et de sa filiale, Lunetterie New Look inc. («New Look»), ainsi que de ceux d'une entité à détenteur de droits variables («EDDV»). La part des actionnaires sans contrôle apparaissant aux résultats financiers représente la part de l'EDDV dans le bénéfice et l'actif.

Le Fonds a été créé en vertu d'un plan d'arrangement entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2005. Le Fonds possède toutes les actions en circulation de New Look, à l'exception des actions échangeables. New Look, une société régie par la Loi canadienne sur les sociétés par actions, résulte de la fusion de Benvest Capital Inc. («Benvest») et de certaines autres sociétés décrites dans l'arrangement. Les activités de Benvest et de ses filiales antérieures à l'arrangement sont maintenant exercées par le Fonds et New Look. Les parts du Fonds se transigent à la Bourse de Toronto (BCI.UN).

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Le présent rapport contient au besoin des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses, fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de ses dirigeants.

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans ce rapport est exprimée en dollars canadiens et est établie suivant les principes comptables généralement reconnus («PCGR») au Canada. Vous devriez lire ce rapport à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 30 septembre 2009 et des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Des renseignements additionnels sur le Fonds et New Look sont disponibles sur le site Web [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca) ou [www.benvest.com](http://www.benvest.com). Les documents d'information continue du Fonds et de Benvest, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les états financiers vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par le Fonds et Benvest sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Notre entreprise

New Look est un chef de file dans l'Est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 30 septembre 2009, son réseau comprenait 63 magasins dont 56 sont situés dans les principales villes du Québec alors que sept de ces magasins desservent la région d'Ottawa, en Ontario. New Look est le seul détaillant d'optique au Québec à exploiter un laboratoire de transformation complète de verres, lequel est situé à Ville St-Laurent au Québec.

New Look vend ses produits et services par le truchement de succursales de détail lui appartenant.

## Approbaton des états financiers

Les états financiers consolidés intermédiaires du Fonds pour la période terminée le 30 septembre 2009 ont été approuvés par les fiduciaires sur la recommandation du comité de vérification.

## Conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires du Fonds pour la période terminée le 30 septembre 2009 sont conformes aux conventions comptables et méthodes d'application décrites dans les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 à l'exception du traitement des frais de démarrage.

### Radiation des frais de démarrage et retraitement des chiffres comparatifs

Les frais de démarrage comprennent les loyers et les autres dépenses engagés pendant la période précédant le début de l'exploitation commerciale des nouvelles succursales et l'ouverture d'une nouvelle installation. La politique antérieure de New Look était de capitaliser ces coûts et de les amortir sur une période de 24 mois dans le cas de nouveaux magasins; dans d'autres cas, la période d'amortissement pouvait atteindre dix ans. Une nouvelle norme comptable, contenue dans le chapitre 3064 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés, empêche maintenant le report de tels frais. Comme la nouvelle norme s'applique rétrospectivement aux chiffres comparatifs, les états financiers de 2008 ont été retraités en conséquence. L'impact sur le bénéfice net est une diminution de 4 \$ pour le troisième trimestre de 2008 et une augmentation de 65 \$ pour la période de neuf mois de 2008. L'impact sur le bénéfice net pour tout l'exercice financier de 2008 est une augmentation de 70 \$. Plus de détails sont disponibles à la note 3 et la note 17 des états financiers intermédiaires.

## Conventions et normes comptables à venir

### Plan de conversion aux normes internationales d'information financière (IFRS)

En octobre 2009, le Conseil des normes comptables a publié un troisième exposé-sondage général intitulé *Adoption des IFRS au Canada III*, lequel confirme le 1<sup>er</sup> janvier 2011 comme date d'adoption des IFRS au Canada.

Le Fonds a élaboré un plan de conversion afin de présenter ses états financiers selon les IFRS à compter de 2011. Comme les chiffres comparatifs devront aussi être présentés selon les IFRS, la date de conversion aux IFRS sera en fait le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Le plan de conversion, commencé en 2007, inclut les éléments suivants :

- Désignation d'une personne pour recevoir une formation expresse sur les IFRS et qui rend compte formellement au chef de la direction financière;
- Identification des points importants pouvant être affectés par la conversion aux IFRS;
- Analyse d'impact, c'est-à-dire identification des changements requis aux politiques comptables actuelles, systèmes d'informations et contrôles internes actuels;
- Implantation des changements requis aux politiques comptables, systèmes d'information et contrôles internes;
- Information régulière au comité de vérification.

Les points identifiés comme requérant une attention particulière sont les suivants :

- *Part des actionnaires sans contrôle.* Le bénéfice net ne sera plus réduit de la part revenant aux actionnaires sans contrôle et au bilan, la part des actionnaires sans contrôle sera présentée dans les capitaux propres.
- *Réévaluation d'immobilisations corporelles.* Les IFRS permettent la réévaluation de tels actifs à leur juste valeur. À ce stade-ci, la direction n'a pas l'intention d'adopter une politique de réévaluation des actifs à leur valeur juste entendu que ces actifs sont principalement composés d'améliorations locatives et d'immobilisations dont la valeur décroît avec l'usage et le temps.
- *Amortissement des composantes des immobilisations corporelles.* Les IFRS requièrent l'amortissement des immobilisations corporelles en fonction de la vie utile des principales composantes. La direction ne voit aucun problème à appliquer ce principe.
- *Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie.* Pour les besoins du test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie tel que prescrit par les PCGR, la direction considère tous ses magasins comme une seule unité d'exploitation entendu que tous les magasins ont les mêmes caractéristiques économiques. Les IFRS requièrent des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie pour chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie de l'acquéreur susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise concerné. Bien que les deux approches puissent produire des résultats différents, la direction ne prévoit pas, à ce stade, une moins-value des écarts d'acquisitions et des actifs incorporels d'une durée de vie indéfinie.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
 En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

- **Coûts d'emprunt.** Les coûts d'emprunt sont présentement comptabilisés en charges dans la période où ils sont courus. Selon les IFRS, les coûts d'emprunt qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié devront faire partie du coût de cet actif. Ils ne pourront pas être passés en charge. Un actif qualifié nécessite une « période de temps significative » avant d'être prêt pour son usage ou sa vente pour lequel il a été prévu. Les actifs suivants peuvent être des actifs qualifiés : stocks, usines, actifs incorporels, immeubles de placement. Comme la durée de construction d'un nouveau magasin est habituellement de six semaines et que le temps de production de lentilles est moins d'une semaine, la direction considère que ces périodes ne sont pas significatives. En conséquence, la direction ne capitalisera pas les coûts d'emprunt liés à la construction de nouveaux magasins et la production de lentilles.
  - **Information sectorielle.** La position actuelle de la direction aux fins des PCGR de considérer toutes les activités de New Look comme un seul secteur d'exploitation est maintenue pour les besoins des IFRS.
  - **Bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2010.** Pour le moment, la direction ne prévoit pas de changement dans les chiffres du bilan d'ouverture selon les IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2010, lequel devra être présenté en tant que données comparatives dans les états financiers pour 2011.
  - **Format du bilan.** Selon les IFRS, l'état de la situation financière (bilan) présente habituellement des actifs non courants avant les actifs courants, les passifs non courants avant les passifs courants, et les capitaux propres avant les passifs. Une entité peut choisir une présentation différente. À ce jour, la direction entend continuer de présenter les actifs, les passifs et les capitaux propres dans l'ordre couramment en usage en Amérique du Nord.
  - **État des flux de trésorerie.** Les dépenses d'intérêts sont actuellement présentées en tant que diminution des entrées de liquidités liées aux activités d'exploitation et les distributions et dividendes sont présentés en tant qu'activités de financement. Les IFRS permettent la présentation de telles transactions soit comme activités d'exploitation ou comme activités de financement mais elles doivent appartenir à un seul groupe d'activités. La direction a l'intention de présenter les intérêts, les distributions et dividendes versés avec les activités de financement.
  - **Nouvel état des variations de capitaux propres.** Les IFRS requièrent la présentation de l'état des variations de capitaux propres. En fait, ce nouvel état remplacera l'état du déficit ainsi que les notes sur la variation des valeurs comptables des parts, des actions échangeables et du surplus d'apport.
  - **État du résultat global (état du résultat étendu).** Les IFRS requièrent la présentation d'une analyse des charges comptabilisées dans le résultat en utilisant une classification basée soit sur leur nature, soit sur leur fonction, en choisissant celle qui fournit les informations fiables et les plus pertinentes. À ce stade, la direction tend à utiliser ce que les IFRS appellent la méthode du « classement par fonction » ou « coût des ventes », c'est-à-dire un classement selon la fonction des dépenses comme le coût des ventes ou, par exemple, le coût des activités administratives. Les IFRS requièrent également qu'une société utilisant le classement par fonction communique de l'information additionnelle sur la nature des dépenses, incluant les dépenses d'amortissement et le coût des avantages sociaux des employés. La direction ne voit pas de problème à se conformer à ces exigences.
  - **Baux.** La plupart des baux auxquels New Look est partie (comme locataire) sont des contrats de location-exploitation selon les PCGR. New Look est aussi locataire en vertu de contrats de location-acquisition (lesquels sont comptabilisés en tant qu'actifs et passifs) venant à échéance en 2010. Selon les IFRS, les baux seront classés en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement. À ce stade, la direction a conclu que les contrats de location types pour les magasins, le laboratoire et les locaux administratifs seront traités comme des contrats de location simple, dont la présentation sera très similaire à la présentation actuelle des contrats de location-exploitation.
  - **Provisions en tant que passifs.** Les IFRS sont considérés comme ayant un seuil inférieur aux PCGR pour l'enregistrement d'une provision en tant que passif. La direction continue d'étudier l'impact possible de ce seuil inférieur.
  - **Paiement fondé sur des actions.** Cette rubrique comprend une rémunération sous forme d'options comme le fait le Fonds. Aux fins de comptabiliser la juste valeur de telles options dont les droits s'acquièrent par tranches à différentes dates, les IFRS requièrent de traiter et d'évaluer chaque tranche comme une transaction distincte. Selon les PCGR, une entité peut choisir de mettre en commun de telles options et en déterminer la valeur juste en se basant sur la durée de vie moyenne des options. La direction croit qu'un tel changement n'aura pas d'impact significatif sur l'état des résultats et le bilan.
  - **Résultat par part.** La direction a conclu que le calcul du résultat par part, de base et dilué, sera le même sous les IFRS que sous les PCGR.
  - **Exemptions de l'application rétrospective complète des IFRS.** Pour des raisons d'ordre pratique, la direction entend choisir les exemptions suivantes de l'application rétrospective complète des IFRS :
    - Les regroupements d'entreprises effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ne seront pas réévalués;
    - Les paiements fondés sur les actions (soit les options sur les parts dans le cas du Fonds) dont les droits sont acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 ne seront pas réévalués.
- Somme toute à ce stade-ci, la direction ne prévoit pas de changement significatif au calcul du bénéfice net. Le montant des entrées de liquidités provenant des opérations augmentera en raison du reclassement des dépenses d'intérêts aux activités de financement. Les capitaux propres augmenteront du montant de la part des actionnaires sans contrôle dans les actifs et passifs.

## Résultats d'exploitation

### Produits tirés de l'optique

Pour le troisième trimestre de 2009, les produits tirés de l'optique ont augmenté de 1,4 % pour atteindre 16,4 millions \$. Cette augmentation est attribuable à l'ajout de six nouveaux magasins depuis le début de 2008 et l'achat de la participation restante d'une entreprise conjointe au début de 2009, les revenus des magasins comparables ayant diminué de 6,5 %. Les magasins comparables sont ceux ouverts avant 2008. La première partie du troisième trimestre a été affectée par un volume de lunettes vendues inférieur à celui de l'an passé. La situation s'est toutefois améliorée dans la dernière partie du troisième trimestre.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, les produits tirés de l'optique ont augmenté de 6,1 % pour atteindre 51,3 millions \$, les revenus des magasins comparables ayant diminué de 1,8 %.

## Coût des ventes

Le coût des ventes se résume comme suit :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Montants inclus dans le coût des matériaux, main d'œuvre directe et des frais d'exploitation, de vente et d'administration	7 698	7 319	22 919	21 142
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	46,8%	45,1%	44,6%	43,7%
Montants inclus dans l'amortissement	229	260	688	669
	7 927	7 579	23 607	21 811

Les matériaux utilisés et reflétés dans le coût des ventes comprennent principalement les montures, les lentilles et les fournitures de production. Les gains et pertes de change liés aux marchandises vendues sont inclus dans le coût des ventes. Ce dernier comprend aussi les frais d'exploitation du laboratoire et du centre de distribution de même que le coût des services professionnels requis pour la production des lentilles et l'ajustement des lunettes selon les besoins des consommateurs. L'amortissement des biens utilisés à ces fins est également attribué au coût des ventes.

Le ratio du coût des matériaux, de la main-d'œuvre directe et des frais d'exploitation par rapport aux produits tirés de l'optique a augmenté dans le troisième trimestre et la période de neuf mois de 2009 par rapport à 2008. L'augmentation des revenus des magasins comparables n'a pas été suffisante pour compenser les coûts additionnels engendrés par les magasins les plus récents et la croissance générale des frais d'exploitation des magasins comparables et des frais généraux administratifs.

La variation de la composante amortissement du coût des ventes reflète l'acquisition d'immobilisations corporelles depuis le début de 2008 ainsi que la révision de la vie utile des actifs en date du 1<sup>er</sup> avril 2008.

## Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation, les frais de vente et les frais généraux des magasins, de même que les dépenses de marketing et d'administration générale. Ces frais ont augmenté au troisième trimestre et au cours de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008, en chiffres absolus et en pourcentage des produits tirés de l'optique. Ceci reflète les frais fixes additionnels causés par l'ajout de magasins, y compris des frais administratifs pour soutenir la croissance de l'entreprise.

## BAIIA

Le Fonds définit le BAIIA comme le bénéfice avant les frais financiers, nets des revenus d'intérêts, les impôts sur les bénéfices et l'amortissement. Il exclut aussi tout gain ou perte sur change (sauf si le gain ou la perte se rapporte au coût des ventes), les charges liées aux placements de portefeuille antérieurs, les charges de rémunération sous forme d'options et la participation sans contrôle.

Le BAIIA n'a pas de définition normalisée en vertu des PCGR au Canada et peut ne pas être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entités. Le Fonds croit que le BAIIA est une mesure financière utile car il aide à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation.

Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net ou flux de trésorerie lesquels sont déterminés selon les PCGR. Le bénéfice net et le BAIIA sont conciliés comme suit :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	824	1 429	3 861	4 293
Amortissement	843	819	2 385	2 484
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	77	183	330	480
Rémunération sous forme d'options	39	30	119	97
Perte (gain) de change	115	(3)	224	12
Recouvrement de frais liés à des placements de portefeuille antérieurs		41	(36)	41
Impôts sur les bénéfices	283	388	1 122	1 188
Participation sans contrôle	7	9	22	27
BAIIA	2 188	2 896	8 027	8 622
<i>Écart en \$</i>	(708)		(595)	
<i>Écart en %</i>	(24,4%)		(6,9%)	
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	13,3%	17,9%	15,6%	17,8%

L'augmentation des ventes au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois par rapport à l'année dernière n'a pas été suffisante pour absorber l'augmentation du coût des ventes, les coûts additionnels engendrés par les nouveaux magasins ainsi que les frais administratifs additionnels.

## Amortissement

Les charges d'amortissement étaient de 843 \$ et 2 385\$ respectivement pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009, par rapport à 819 \$ et 2 484 \$ pour les périodes correspondantes de 2008. D'une part, les frais d'amortissement ont augmenté en raison de l'ajout de six magasins, de rénovations majeures à dix magasins, de l'ajout d'équipement de laboratoire, du renouvellement d'équipement optique dans plusieurs magasins ainsi que d'autres ajouts au cours de l'année 2008 et des trois premiers trimestres de 2009. D'autre part, le calcul de l'amortissement des immobilisations pour le troisième trimestre de 2009 a été basé sur des durées utiles révisées, lesquelles sont utilisées depuis le deuxième trimestre de 2008. Par exemple, les améliorations locatives étaient auparavant amorties sur une période maximale de sept ans; en vertu de la politique révisée, la période maximale a été portée à dix ans.

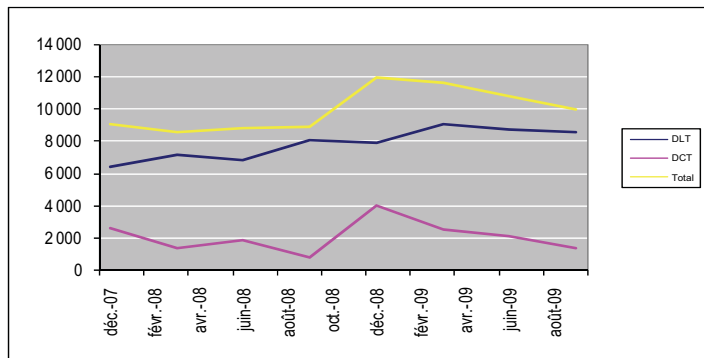
## Frais financiers, nets des revenus d'intérêts

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers de même que les revenus d'intérêts pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 et ceux des périodes correspondantes de 2008 :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	48	120	236	345
Intérêts sur emprunts bancaires et autres intérêt	16	34	54	85
Frais financiers	14	30	45	55
Revenus d'intérêts	(1)	(1)	(5)	(5)
	77	183	330	480

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Le graphique suivant démontre les soldes de la dette à long terme (« DLT ») et de la dette à court terme (« DCT ») ainsi que le total des deux au cours de 2008 et 2009.



Depuis le début de 2008, les emprunts à long terme totalisent 4,3 millions \$ alors que le remboursement de la dette à long terme totalise 2,2 millions \$ pour une augmentation nette de 2,1 millions \$. Bien qu'il y ait une augmentation générale de la dette, les frais d'intérêts ont baissé suite grâce à des conditions d'emprunts plus avantageuse et une baisse générale des taux d'intérêts. En vertu des conditions actuelles d'emprunt, la prime en sus du taux préférentiel applicable aux dettes à court et à long terme est passée de 0,5 % à 0,25 % et New Look a maintenant la possibilité d'utiliser des acceptations bancaires comme outil de financement. À titre d'illustration, New Look pouvait financer sa dette «Evergreen» au taux de 2,01 % au troisième trimestre de 2009 alors que la société payait un taux de 5,4 % au premier trimestre de 2008.

Les frais de financement sont composés principalement de commissions d'attente ainsi que des frais courus pour la révision des facilités de crédit. Les revenus d'intérêts n'ont pas été significatifs entendu que les fonds générés par l'exploitation ont été investis en immobilisations, distribués ou utilisés pour rembourser la dette.

## Gains et pertes de change

Les gains et pertes de change sont dus à la fluctuation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien sur les actifs et passifs libellés en ces devises ainsi qu'aux contrats de change. Les principales composantes de ces actifs et passifs au 30 septembre 2009 étaient les suivantes :

Produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille	USD	891
Comptes fournisseurs	USD	389
Contrats de change (passifs)	USD	94

La perte nette de change figurant à l'état des résultats pour 2009 se rapporte principalement à la dévaluation du produit entiercé causé par la diminution de valeur du dollar américain ainsi qu'à l'enregistrement d'une perte sur contrats de change. Au début de 2009, la direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en devises prévus pour les prochains douze mois. Au 30 septembre 2009, des contrats de change pour l'achat de 1 570 \$ US à un taux moyen de 1,16 étaient en cours, alors que le cours au comptant était à 1,09. Entendu que la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les changements de juste valeur des contrats de change sont comptabilisés dans les résultats.

## Impôts sur les bénéfiques

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, par conséquent, son revenu n'est pas assujéti à l'impôt dans la mesure où il est distribué aux porteurs de parts. Puisque tous ses revenus ont été distribués, le Fonds n'a pas eu de revenu imposable depuis son début en 2005.

La charge d'impôts se rapporte essentiellement à New Look. Sur une base consolidée, l'impôt moyen pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 représente 22,4 % du bénéfice avant impôts alors que le taux moyen pour l'année 2008 était de 18,2 %. L'augmentation du taux moyen provient de frais non déductibles plus élevés, tel que certaines pertes de change et l'amortissement de certains actifs incorporels. L'augmentation est aussi attribuable à une composition différente des taux d'impôt statutaires à la suite de l'acquisition de la participation restante de 50 % dans une entreprise conjointe.

### Changement annoncé pour 2011

Le projet de loi C-52, sanctionné en juin 2007, a mis en vigueur l'intention du gouvernement fédéral d'imposer les fiducies de revenu cotées en bourse sur les distributions aux porteurs de parts à même les «gains hors-portefeuille» au taux applicable aux sociétés et de traiter ces distributions comme des dividendes. Les fiducies existant au 31 octobre 2006 ne seront pas assujétiées à la nouvelle réglementation avant 2011 en autant qu'elles aient une « croissance normale » sans « expansion injustifiée » d'ici là. Selon les Précisions concernant la « croissance normale » émises par le Ministère fédéral des finances, le Fonds dépasserait une « croissance normale » si, par exemple, il émettait des parts excédant 50 millions \$. Comme le Fonds ne prévoit pas d'émission de parts, sauf en échange d'actions échangeables ou par suite de l'exercice d'options, selon les circonstances actuelles le Fonds continuera de bénéficier de la clause de droits acquis pour 2009 et 2010 et sera sujet à ce nouvel impôt à compter de 2011. Les gains hors-portefeuille comprendront les revenus d'intérêts reçus de New Look mais non les dividendes.

La direction a évalué que seuls les porteurs de parts seront affectés par cette nouvelle règle fiscale laquelle entrainerait une réduction annuelle de la distribution d'environ 0,12 \$ par part à compter de 2011. Les dividendes sur les actions échangeables ne devraient pas être affectés par ces nouvelles règles. On doit souligner que les porteurs de parts qui sont des particuliers résidant au Canada bénéficieront de crédits d'impôt sur les dividendes, lesquels compenseront dans une grande mesure toute réduction éventuelle de distributions résultant de ce nouvel impôt. Il sera dans l'intérêt de ces particuliers d'obtenir des conseils fiscaux indépendants afin de mesurer l'impact réel des nouvelles règles pour eux.

## Bénéfice net

La diminution du bénéfice net pour le troisième trimestre et la période de neuf mois par rapport à l'année dernière reflète la diminution du BAIIA ainsi que la perte nette sur change. Se référer aux Faits saillants mentionnés plus haut pour les chiffres et écarts. Le bénéfice net par part, calculé sur une base diluée, est passé de 0,43 \$ à 0,39 \$ pour la période de neuf mois.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels non vérifiés pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2009 comparés aux résultats des trimestres correspondants de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2008. Les résultats pour les trimestres terminés en 2008 et 2007 ont été retraités afin de refléter le changement de politique comptable concernant la comptabilisation en charge des frais de démarrage. Se référer à la note 3 des états financiers consolidés du troisième trimestre de 2009 pour plus de détails.

	31 décembre		31 mars		30 juin		30 septembre		12 mois	
	2008	2007	2008	2007	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Produits tirés de l'optique	14 468	13 955	16 743	15 306	18 144	16 884	16 446	16 211	65 801	62 356
<i>% des produits annuels tirés de l'optique</i>	22%	22%	25%	25%	28%	27%	25%	26%	100%	100%
BAlIA	1 738	1 637	2 502	2 731	3 337	2 995	2 188	2 896	9 765	10 259
<i>% des produits tirés de l'optique</i>	12,0%	11,7%	14,9%	17,8%	18,4%	17,7%	13,3%	17,9%	14,8%	16,5%
Gain (perte) de change	26	2	27	(15)	(136)		(115)	3	(198)	(10)
Bénéfice net (perte nette)										
Optique	936	690	1 305	1 270	1 732	1 594	824	1 429	4 797	4 983
Autre secteur <sup>(a)</sup>		(157)								(157)
Tous les secteurs	936	533	1 305	1 270	1 732	1 594	824	1 429	4 797	4 826
Bénéfice net par part										
De base	0,10	0,05	0,13	0,13	0,17	0,16	0,08	0,15	0,48	0,49
Dilué	0,09	0,05	0,13	0,12	0,17	0,15	0,08	0,14	0,47	0,46
Distribution par part	0,163	0,156	0,163	0,156	0,163	0,156	0,163	0,161	0,650	0,629

(a) L'information sur « l'autre secteur » n'est plus présentée à compter du premier trimestre de 2008.

Ce tableau démontre que les produits tirés de l'optique ont augmenté dans chacun des trimestres par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Le BAlIA total a diminué de 494 \$ et le bénéfice net de l'optique de 186 \$.

## Liquidités

Le tableau suivant montre les principaux éléments du flux de trésorerie pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 par rapport aux périodes correspondantes de 2008 :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation	1 875	2 451	7 430	7 825
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement	1 091	363	1 808	(326)
Entrées de liquidités provenant de l'exploitation	2 966	2 814	9 238	7 499
Investissement				
Immobilisations corporelles et incorporelles	(597)	(1 128)	(2 661)	(2 955)
Acquisition d'entreprises		(275)	(200)	(275)
Autre		(96)		(96)
Financement				
Variation des emprunts bancaires	(690)	(1 110)	(2 654)	(1 830)
Emprunts		1 338	1 000	2 336
Remboursement de la dette à long terme	(166)	(306)	(1 060)	(877)
Incitatifs à la location	45	129	154	184
Émission de parts		202	951	388
Distributions et dividendes	(1 497)	(1 402)	(4 398)	(4 133)
Impôts afférents aux dividendes	(249)	(227)	(742)	(666)
Rachat de parts	(76)		(76)	
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(264)	(61)	(448)	(425)
Encaisse au début	294	61	478	425
Encaisse à la fin	30	-	30	-

## Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de fonds liées aux activités d'exploitation, avant la variation d'éléments hors-caisse du fonds de roulement, ont diminué de 576 \$ et 395 \$ respectivement dans le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2009 par rapport à l'an passé. Ceci reflète la variation du BAlIA et du bénéfice net. Par contre, ces diminutions ont été plus que compensées par les entrées de fonds découlant de la variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement comme l'indique le tableau suivant :

	Trois mois	Neuf mois
	\$	\$
Diminution des débiteurs	168	405
Recouvrement de crédit d'impôts pour R&D		222
Diminution des stocks	213	559
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	11	(88)
Diminution des comptes créditeurs et frais courus	682	651
Diminution des impôts à payer	17	59
Augmentation (diminution) de l'encaisse	1 091	1 808

Dans l'ensemble, les stocks ont diminué, malgré l'ouverture de deux nouveaux magasins en 2009. Cela découle d'initiatives concernant la gestion des stocks. La diminution du niveau des stocks n'a pas affecté la variété des montures et des lentilles offertes aux clients.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

L'augmentation des comptes créditeurs et des frais courus au troisième trimestre tient compte d'une augmentation des dépôts de clients liés aux commandes en cours et de variations saisonnières normales des comptes fournisseurs et frais courus.

### Activités d'investissement

Les investissements au cours du troisième trimestre de 2009 concernent principalement l'ajout d'équipement optique, la rénovation majeure d'un magasin ainsi que l'acquisition d'une pratique. Les investissements antérieurs en 2009 incluent l'ajout d'un magasin sur la rue Rideau à Ottawa et un magasin à St-Bruno, Québec, la rénovation majeure d'un autre magasin, ainsi que l'acquisition de la participation restante de 50 % dans Monique Laurent inc., une ancienne entreprise conjointe exploitant déjà deux magasins sous le nom de New Look.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les investissements dans des actifs à long terme et leurs financements :

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Achat d'immobilisations corporelles	458	1 104	2 477	2 916
Actifs obtenus par acquisitions d'entreprises, net de l'encaisse		449	1 309	449
Achat d'immobilisations incorporelles	155	24	205	39
	613	1 577	3 991	3 404
Prise à charge de dettes			476	
Solde de prix d'achat	16	174	654	174
Montant déboursé, selon l'état des flux de trésorerie	597	1 403	2 861	3 230
Total des dépenses en immobilisations	613	1 577	3 991	3 404

### Activités de financement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, New Look a emprunté 1 million \$ à même les facilités de crédit Evergreen et a remboursé 2,7 millions \$ sur l'emprunt bancaire à court terme. L'utilisation antérieure des emprunts bancaires à court terme résultait principalement des dépenses en immobilisations.

Les remboursements de la dette à long terme ont été faits selon l'échéancier prévu. Le solde de l'emprunt à terme libellé en dollars américains a été remboursé dans sa totalité dans le deuxième trimestre de 2009. Cet emprunt représentait des versements mensuels de 95 \$ canadiens approximativement. Les emprunts effectués à même le crédit Evergreen ne requièrent aucun remboursement de capital avant avril 2010.

La plupart des nouveaux baux prévoient le paiement d'incitatifs par les propriétaires à New Look. Ces incitatifs représentent une source de liquidités de 154 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

L'émission de parts à des cadres et des fiduciaires suite à l'exercice d'options attribuées en vertu du régime d'options a représenté un encaissement de 951 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

La dette à long terme a également augmenté en raison d'opérations hors-caisse, soit le solde du prix d'achat découlant de l'acquisition de la participation restante de 50 % dans Monique Laurent inc., la prise en charge de la dette antérieure de cette société ainsi que le solde du prix d'acquisition d'une pratique.

L'augmentation des distributions et dividendes versés en 2009 par rapport à 2008 reflète l'augmentation des distributions par part qui était de 0,625 \$ sur une base annualisée au début de 2008 et de 0,65 \$ à la fin de septembre 2009. L'augmentation est aussi attribuable à la hausse nette du nombre d'unités en circulation suite à l'exercice d'options et le rachat de parts.

Pendant le troisième trimestre 2009, le Fonds a racheté 14 000 parts au coût moyen de 5,47 \$ pour un total de 76 \$. Ces rachats ont été faits suite à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités autorisée depuis mai 2009.

### Impôt lié aux dividendes sur les actions échangeables

Les dividendes sur les actions échangeables sont assujettis à un impôt spécial de 50 %, en vertu de la Partie VI.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Cet impôt est parfois décrit comme un « impôt anticipé » des sociétés puisqu'il cause dans une grande mesure une diminution des impôts, exigibles ou futurs, sur les bénéfices des sociétés. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, la portion exigible de l'impôt qui n'est pas compensée par une réduction correspondante de l'impôt exigible sur les bénéfices est estimée à 742 \$. Ce montant augmente les actifs d'impôts futurs car il est prévu qu'il réduira les impôts futurs, à l'exception d'un montant de 64 \$ qui ne sera pas recouvré et, par conséquent, est additionné au déficit.

### Facilités de crédit

Au 30 septembre 2009, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
Crédit utilisé	
Emprunts bancaires sur la marge de crédit	1 380
Emprunts "Evergreen"	7 295
Crédit disponible	6 820
Total des facilités de crédit	15 495

Aucun remboursement de capital n'est exigé avant avril 2010 pour les emprunts effectués à même le crédit Evergreen. Une tranche de 3 959 \$ du crédit Evergreen sera remboursable à compter d'avril 2010 en 48 mensualités égales, comprenant capital et intérêts. Le solde sera remboursable à compter de janvier 2011 en 48 mensualités égales, comprenant capital et intérêts; sous réserve de l'approbation de la banque, New Look aura l'option de prolonger le terme d'une année supplémentaire.

A compter du deuxième trimestre de 2009, New Look a financé sa dette «Evergreen» par le biais d'acceptations bancaires à un taux effectif de 2,01 % en date du 30 septembre 2009.

Au 30 septembre 2009, le Fonds et New Look respectaient toutes les conditions de l'entente sur les facilités de crédit.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## Liquidités distribuables

Le Fonds calcule et présente un état des liquidités distribuables en se basant sur des lignes directrices émises par l'ICCA en juillet 2007 dans un guide intitulé *Liquidités distribuables normalisées des fiducies de revenu et autres entités intermédiaires*.

	Trimestre		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Liquidités provenant de l'exploitation	2 966	2 814	9 238	7 499
Dépenses en immobilisations <sup>(a)</sup>	(597)	(1 403)	(2 861)	(3 230)
Parts des actionnaires sans contrôle	(7)	(9)	(22)	(27)
<b>Liquidités distribuables normalisées<sup>(b)</sup></b>	<b>2 362</b>	<b>1 402</b>	<b>6 355</b>	<b>4 242</b>
Plus (moins) les ajustements propres au Fonds:				
<i>Financement des dépenses en immobilisations</i>				
Emprunts à long terme dans la période		1 338	1 000	2 336
Incitatifs à la location	45	129	154	184
Emprunts additionnels permis mais non effectués <sup>(c)</sup>	552		1 707	671
Ajustements à l'égard du financement des dépenses en immobilisations	597	1 467	2 861	3 191
Remboursement sur certaines dettes à long terme <sup>(d)</sup>	(166)	(77)	(434)	(223)
<b>Total des ajustements propres au Fonds</b>	<b>431</b>	<b>1 390</b>	<b>2 427</b>	<b>2 968</b>
<b>Liquidités distribuables<sup>(f)</sup></b>	<b>2 793</b>	<b>2 792</b>	<b>8 782</b>	<b>7 210</b>
Distributions et dividendes payés et impôts afférents				
En \$	1 746	1 629	5 140	4 799
En % des liquidités distribuables	63%	58%	59%	67%

- (a) Les dépenses en immobilisations correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles, l'acquisition d'entreprises et l'achat d'actifs incorporels à long terme.
- (b) Les liquidités distribuables normalisées s'entendent, selon les lignes directrices, de la mesure établie selon les PCGR des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, après ajustement au titre des dépenses d'immobilisations, des restrictions touchant les distributions pour assurer la conformité aux clauses restrictives de nature financière qui s'appliquent au moment de l'établissement du rapport, et de la part des actionnaires sans contrôle.
- (c) New Look aurait pu, aux termes de l'entente bancaire, financer la totalité des dépenses en immobilisations mais n'a pas eu à le faire grâce aux importantes entrées de fonds. Un ajustement aux liquidités distribuables normalisées a été fait pour refléter cette capacité de financer les dépenses en immobilisations. Le montant additionnel que New Look aurait pu emprunter à la fin de septembre 2009 dépasse les montants de 552 \$ et 1 707 \$ apparaissant dans le tableau. Le montant additionnel que New Look aurait pu emprunter à la fin de septembre 2008 dépasse le montant de 671 \$ apparaissant dans le tableau.
- (d) Les dépenses en immobilisations sont d'abord financées par l'encaisse disponible et la marge de crédit à court terme, en attendant des emprunts périodiques à même le crédit Evergreen. Comme le financement à court terme est discrétionnaire, la direction considère que son remboursement ne réduit pas les liquidités distribuables.

(e) Le remboursement de la dette à long terme déduit dans le calcul des liquidités distribuables ne comprend aucun remboursement sur l'emprunt à terme libellé en dollars US, entendu qu'un tel remboursement a augmenté d'autant la disponibilité du crédit Evergreen.

(f) Les liquidités distribuables ne sont pas une mesure normalisée selon les PCGR. Le Fonds croit qu'elles constituent une mesure financière utile car elle aide à établir la trésorerie potentiellement disponible pour la distribution. La méthode de calcul du Fonds peut différer de celles utilisées par d'autres émetteurs et, conséquemment, elle peut ne pas être comparable aux méthodes utilisées par d'autres émetteurs.

## Capacité de satisfaire les obligations

Les liquidités provenant de l'exploitation et les facilités de crédits sont jugées suffisantes pour satisfaire les besoins d'exploitation, les dépenses courantes en immobilisations, les dépenses en immobilisations liées à l'expansion, le remboursement de la dette à long terme, de même que les distributions et dividendes prévus.

Les bilans en date du 30 septembre 2009 et du 31 décembre 2008 démontrent que le fonds de roulement, excluant la trésorerie, le produit entier de la vente d'un placement de portefeuille, les emprunts bancaires et les versements sur la dette à long terme, est positif aux deux dates.

	Sept 2009	Déc 2008
	\$	\$
Comptes débiteurs	725	1 136
Impôts et crédits d'impôts à recouvrer		218
Stocks	7 874	8 297
Frais payés d'avance	638	544
	9 237	10 195
Comptes créditeurs et frais courus	8 099	7 323
Distributions et dividendes à payer	498	465
Impôts sur les bénéfices à payer	191	132
	8 788	7 920
Montant net	449	2 275
Ratio	1,1	1,3

Considérant que la plupart des ventes sont entièrement réglées à la livraison des lunettes, la direction croit que ces ratios sont très satisfaisants.

En ce qui concerne la dette à long terme au 30 septembre 2009, une simulation des versements de capital et intérêts pour 2009 et les quatre prochaines années donne les résultats suivants :

Année	\$
2009	1 274
2010	1 640
2011	2 632
2012	2 578
2013	2 504

Les hypothèses de cette simulation comprennent un taux d'intérêt moyen de 7 % après 2009 (le taux courant est 2,01 %) sur les avances faites à même le crédit Evergreen et le remboursement des avances sur une période de 48 mois débutant en avril 2010.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice 2008 ont été de 8,4 millions \$, déduction faite de frais d'intérêts de 598 \$. Le montant comparatif pour 2007 était également de 8,4 millions \$, déduction faite de frais d'intérêts de 632 \$. De tels montants dépassent amplement les versements apparaissant dans le tableau ci-haut.

New Look fait constamment l'entretien et la mise à jour de ses magasins et installations de production. Des 63 magasins en opération au 30 septembre 2009, 58 ont été rénovés ou construits au cours des cinq dernières années.

## Produit entiercé de la vente de CMN

Le solde au montant de 973 \$ (891 \$ US) du prix de vente de CMN International, un ancien placement de portefeuille vendu en 2004, était toujours entiercé au 30 septembre 2009. Subséquemment à cette date, le fiduciaire a confirmé à New Look le règlement final du litige en faveur de CMN et, indirectement, ses anciens actionnaires dont New Look (en tant que successeur de Benvest). Il a aussi confirmé la part de New Look dans le produit entiercé incluant les intérêts courus, le tout sujet à une déduction pour une réclamation d'indemnité. En conséquence, le 26 octobre 2009, New Look a reçu du fiduciaire la somme de 1 023 \$ (968 \$US). L'excédent de ce montant sur les valeurs comptables du montant retenu, des revenus d'intérêts courus, de la provision pour frais de défense, ainsi que la perte de change, représente une augmentation nette du bénéfice avant impôts de 88 \$. Les ajustements seront comptabilisés dans le quatrième trimestre de 2009.

## Gestion des risques financiers

Les objectifs et politiques relativement à la gestion des risques financiers sont décrits à la note 27 des états financiers consolidés de 2008.

Le risque de change lié à des actifs et passifs libellés en devises est décrit et commenté sous la rubrique *Gains et pertes de change*. En ce qui concerne l'achat de marchandises en devises, New Look est exposée au risque de fluctuations du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien. New Look ne peut pas toujours ajuster son prix de vente pour refléter la variation de ses coûts. Au début de 2009, la direction a établi une politique couvrant approximativement 50 % des achats faits en devises américaines prévus pour les douze prochains mois en utilisant des contrats de change. Bien que le résultat n'ait pas été favorable au 30 septembre 2009, le taux de change au comptant étant inférieur au taux contractuel, la direction maintient sa politique sur les contrats de change.

La plus grande partie de la dette à long terme porte un taux d'intérêt variable lequel a été avantageux pour New Look. Les facilités de crédit permettent à New Look d'utiliser des instruments de swap d'intérêts que la direction utilisera en temps approprié. New Look a aussi une entente bancaire qui lui permet de faire des emprunts par acceptations bancaires. La dette à long terme est présentement financée par le biais d'acceptations bancaires à un taux effectif de 2,01 %, ce qui est favorable à New Look.

Le risque de crédit n'est pas vraiment un problème car la politique générale est d'exiger un acompte lors de la prise de commande et le paiement du solde à la livraison du produit.

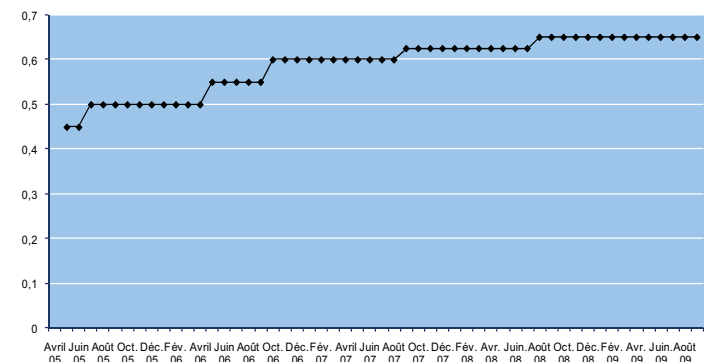
La gestion du risque de liquidités est couverte plus haut sous la rubrique *Liquidités*.

## Distributions et dividendes

Le tableau suivant résume les distributions sur les parts et les dividendes sur les actions échangeables déclarés depuis la création du Fonds en mai 2005 :

		Distribution par part \$	Dividende par action échangeable \$	Total des distributions et dividendes \$
2005	8 mois	0,325	0,234	2 738
2006	12 mois	0,545	0,404	4 684
2007	12 mois	0,611	0,466	5 332
2008	12 mois	0,636	0,492	5 619
2009	9 mois	0,488	0,383	4 430

La progression des distributions mensuelles annualisées payées par le Fonds peut être schématisée comme suit :



Le dividende en espèces sur les actions échangeables équivaut à la distribution déclarée sur les parts, moins tout impôt que doit payer New Look relativement à un tel dividende. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009, le dividende par action a représenté 79 % de la distribution par part. Pour fins d'impôts, les dividendes ont été désignés comme "dividendes déterminés", c'est-à-dire des dividendes donnant droit aux actionnaires qui sont des particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Les distributions déclarées au cours des trois premiers trimestres de 2009 étaient composées, pour fins d'impôts, à 36 % de dividendes déterminés et 64 % d'autres revenus.

Comme le démontre le tableau ci-dessus, le Fonds a régulièrement déclaré et versé sa distribution mensuelle depuis son début en mai 2005. Le Fonds a l'intention de continuer à verser de telles distributions mensuelles. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'une distribution sera faite mensuellement dans le futur car la décision est prise chaque mois seulement.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## Données sur les parts, les actions échangeables et les options

Au 31 octobre 2009, 6 139 328 parts du Fonds étaient en circulation et, sur une base consolidée, 3 870 404 actions échangeables étaient également en circulation. Comme le Fonds détient 100 % des actions ordinaires de New Look, celles-ci ne figurent pas dans le bilan consolidé. À la même date, 614 467 options du Fonds étaient en circulation à un prix d'exercice moyen de 6,37 \$; de ce nombre, 395 223 options dont le prix d'exercice moyen était 6,35 \$ pouvaient être exercées.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts et New Look peut émettre un nombre illimité d'actions échangeables. Les parts du Fonds se transigent à la Bourse de Toronto (BCI.UN), alors qu'il n'existe aucun marché pour les actions échangeables. Toutefois, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2006, il est possible d'échanger à parité numérique ces dernières contre des parts du Fonds. À ce jour, le Fonds ne prévoit pas d'émission de parts, sauf à la suite de l'exercice d'options ou en échange d'actions échangeables et New Look ne prévoit pas émettre d'actions échangeables.

Chaque part confère à son porteur une voix aux assemblées des porteurs de parts. Les détenteurs d'actions échangeables ont des droits semblables par le truchement de parts spéciales comportant droit de vote émises par le Fonds.

Chaque option donne droit à l'achat d'une part du Fonds à un prix d'exercice égal au prix du marché à la date d'attribution de l'option. Toutes les options en circulation expirent cinq ans après la date d'attribution. Le nombre maximum de parts pouvant être émises suite à l'exercice d'options à un moment donné est égal à 10 % des parts émises et en circulation.

Au cours des trois premiers trimestres de 2009, 172 000 options d'achats ont été attribuées à un prix moyen de 5,43 \$ et 270 498 options d'achats ont été exercées à un prix moyen de 3,52 \$.

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 avril 2009, le Fonds a annoncé qu'il a reçu de la Bourse de Toronto l'autorisation de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Aux termes de l'offre, le Fonds peut racheter jusqu'à concurrence de 300 583 parts du Fonds, ce qui représente 5 % des parts émises et en circulation au 27 avril 2009. Le Fonds peut racheter quotidiennement un nombre maximal de 1 000 parts. L'offre a été lancée le 1<sup>er</sup> mai 2009 et prendra fin au plus tard le 30 avril 2010. Un courtier inscrit rachètera les parts pour le compte du Fonds, par l'intermédiaire des installations de la TSX. Le prix payé pour les parts correspondra au cours de celles-ci au moment de l'acquisition et le nombre de parts rachetées et le moment où elles seront rachetées seront établis par le Fonds, sous réserve des modalités d'un régime d'achat automatique de parts. Toutes les parts rachetées par le Fonds seront annulées.

Le Fonds a également annoncé qu'il mettra en œuvre avec un courtier un régime d'achat automatique de parts afin de faciliter le rachat de ses parts dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre du régime d'achat automatique des parts du Fonds, le courtier du Fonds peut racheter des parts aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en tout temps, y compris pendant les périodes où le Fonds n'est pas normalement autorisé à le faire en raison de restrictions imposées par les organismes de réglementations ou pendant les périodes d'interdictions d'opérations qu'il s'impose lui-même. Le courtier du Fonds effectuera les rachats en fonction des paramètres établis par la TSX et par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable ainsi que des modalités

de la convention écrite des parties. Le régime d'achat automatique de parts a été examiné par la TSX et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2009 pour toute la durée de l'offre publique de rachat.

Le Fonds estime que ses parts pourraient se négocier dans une fourchette de prix qui ne reflètent pas pleinement leur valeur. Par conséquent, il est d'avis que le rachat de ses parts en circulation peut constituer une utilisation appropriée de ses fonds. Depuis l'implantation de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le Fonds a racheté 14 000 parts à un prix moyen de 5,47 \$ pour un total de 76 \$.

## Contrôles et procédures

La direction a la responsabilité de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière relative au Fonds pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR au Canada. La direction a évalué qu'il n'y a pas eu, au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2009, de changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Perspectives

Nous nous efforçons continuellement d'adapter les nouvelles technologies dans notre laboratoire dans le but d'améliorer la productivité et la qualité de nos produits et offrir des produits et services à valeur ajoutée. De nouveaux engagements viennent d'être pris pour ajouter des équipements au laboratoire au cours des prochaines années.

New Look continue à mettre un accent soutenu sur ses projets d'expansion. Au cours des trois premiers trimestres de 2009, la société a déjà ouvert deux magasins, un sur la rue Rideau à Ottawa et un autre aux Promenades Saint-Bruno, en banlieue de Montréal. Elle a présentement des engagements pour ouvrir trois autres magasins au cours des 12 prochains mois. Entendu que maintenir nos succursales modernes et attrayantes fait partie de notre chaîne de valeurs, des rénovations importantes de cinq magasins sont aussi prévues ou terminées pour 2009 et 2010. Ainsi, la quasi-totalité des magasins du réseau seront neufs ou rénovés. Notre plan d'expansion continue consiste également à faire croître le réseau, par le biais d'acquisitions, dans des marchés plus petits où l'offre en produits et services de l'optique peut être améliorée.

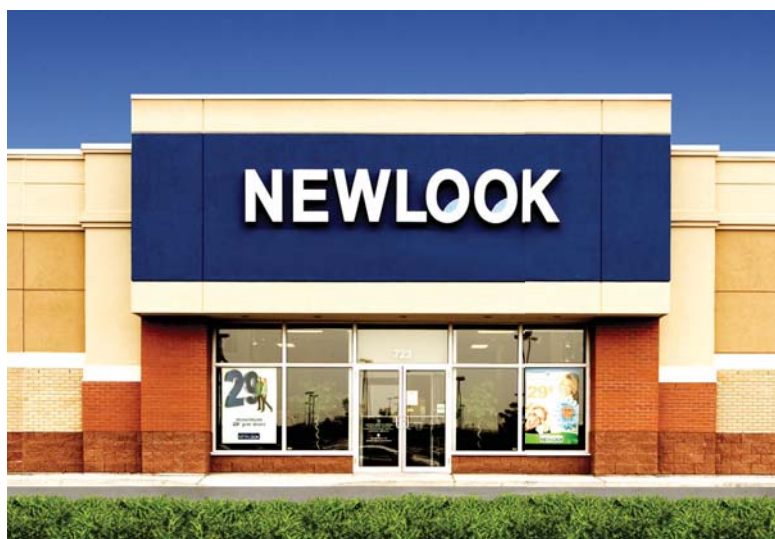
## Législation fiscale pour faciliter la conversion en société

Le 4 mars 2009, la Chambre des Communes a adopté le projet de loi C-10 lequel prévoit la possibilité de convertir en société les «fiducies intermédiaires de placement déterminées», tel que le Fonds, sans conséquence fiscale négative pour les investisseurs. La direction analyse ces propositions avec ses conseillers. Il n'y a présentement aucun plan pour convertir le Fonds en société à capital-actions.

## Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce rapport contient des énoncés prospectifs, lesquels impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs faisant en sorte que les résultats ou les faits réels pourraient différer sensiblement de ceux prévus. Bien que la direction croie que les prévisions présentées dans ce rapport sont raisonnables, il n'y a aucune certitude qu'elles soient exactes.

9 novembre 2009



Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## Bénéfice net et résultat étendu consolidés

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2009	2008 (retraité)	2009	2008 (retraité)
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits tirés de l'optique</b>	16 446	16 211	51 333	48 401
Coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	14 258	13 315	43 306	39 779
<b>Bénéfice avant les éléments ci-dessous</b>	<b>2 188</b>	<b>2 896</b>	<b>8 027</b>	<b>8 622</b>
Amortissement	843	819	2 385	2 484
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 4)	77	183	330	480
Rémunération sous forme d'options	39	30	119	97
	959	1 032	2 834	3 061
<b>Bénéfice avant les éléments suivants</b>	<b>1 229</b>	<b>1 864</b>	<b>5 193</b>	<b>5 561</b>
Gain net (perte nette) sur change	(115)	3	(224)	(12)
Recouvrement lié (frais liés) aux placements de portefeuille antérieurs		(41)	36	(41)
<b>Bénéfice avant impôts et la part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>1 114</b>	<b>1 826</b>	<b>5 005</b>	<b>5 508</b>
Impôts sur les bénéfices (note 11)	283	388	1 122	1 188
<b>Bénéfice avant la part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>831</b>	<b>1 438</b>	<b>3 883</b>	<b>4 320</b>
Part des actionnaires sans contrôle	7	9	22	27
<b>Bénéfice net</b>	<b>824</b>	<b>1 429</b>	<b>3 861</b>	<b>4 293</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>824</b>	<b>1 429</b>	<b>3 861</b>	<b>4 293</b>
Voir les notes 4 et 5 pour d'autres informations sur les résultats consolidés.				
<b>Bénéfice net par part (note 15)</b>				
De base	0,08	0,15	0,39	0,44
Dilué	0,08	0,14	0,39	0,43

## Déficit consolidé

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2009	2008 (retraité)	2009	2008 (retraité)
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	(5 520)	(4 992)	(5 457)	(4 915)
Ajustement (note 17)			(123)	(193)
Solde retraité au début	(5 520)	(4 992)	(5 580)	(5 108)
Bénéfice net	824	1 429	3 861	4 293
Distributions aux porteurs de parts	(999)	(943)	(2 947)	(2 759)
Dividendes et impôts afférents (note 12)	(519)	(483)	(1 548)	(1 415)
Prime sur rachat de parts (note 13)	(44)		(44)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>(6 258)</b>	<b>(4 989)</b>	<b>(6 258)</b>	<b>(4 989)</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés

Non vérifié - En milliers de dollars

	Trois mois terminés		Neuf mois terminés	
	le 30 septembre		le 30 septembre	
	2009	2008	2009	2008
		(retraité)		(retraité)
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net	824	1 429	3 861	4 293
Éléments hors caisse :				
Part des actionnaires sans contrôle	7	9	22	27
Amortissement	843	819	2 385	2 484
Amortissement des incitatifs à la location reportés et variation des loyers reportés	(23)	(8)	(10)	(16)
Rémunération sous forme d'options	39	30	119	97
Intérêt implicite sur un solde de prix d'acquisition	14		43	
Dépense d'impôts futurs (note 11)	116	356	909	1 119
Crédits d'impôts futurs liés aux dépenses de recherche et développement		(181)		(181)
Perte (gain) de change sur des actifs et passifs monétaires à long terme	55	(3)	101	2
Variation d'éléments hors caisse du fonds de roulement (note 6)	1 091	363	1 808	(326)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>2 966</b>	<b>2 814</b>	<b>9 238</b>	<b>7 499</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Avances, nettes de remboursements		(96)		(96)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(458)	(1 104)	(2 477)	(2 916)
Acquisition d'entreprise (note 7)		(275)	(200)	(275)
Acquisition d'autres actifs	(139)	(24)	(184)	(39)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(597)</b>	<b>(1 499)</b>	<b>(2 861)</b>	<b>(3 326)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Variation des emprunts bancaires	(690)	(1 110)	(2 654)	(1 830)
Emprunts à long terme		1 338	1 000	2 336
Remboursement de la dette à long terme	(166)	(306)	(1 060)	(877)
Incitatifs à la location	45	129	154	184
Émission de parts à des détenteurs d'options		202	951	388
Distributions et dividendes versés	(1 497)	(1 402)	(4 398)	(4 133)
Impôts liés aux dividendes versés	(249)	(227)	(742)	(666)
Rachat de parts (note 13)	(76)		(76)	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(2 633)</b>	<b>(1 376)</b>	<b>(6 825)</b>	<b>(4 598)</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(264)</b>	<b>(61)</b>	<b>(448)</b>	<b>(425)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	294	61	478	425
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>30</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>-</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

En milliers de dollars

	30 septembre 2009 (non vérifié) \$	31 décembre 2008 (retraité) \$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30	478
Débiteurs	725	1 136
Impôts et crédits d'impôt à recouvrer		218
Produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille (note 8)	973	
Stocks	7 874	8 297
Frais payés d'avance	638	544
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>10 240</b>	<b>10 673</b>
Avances	130	271
Produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille (note 8)		1 077
Immobilisations corporelles	17 447	16 948
Nom commercial	2 500	2 500
Écarts d'acquisition	5 854	5 854
Impôts futurs	135	573
Autres actifs incorporels (note 9)	1 722	780
	<b>38 028</b>	<b>38 676</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunts bancaires	1 380	4 034
Créditeurs et frais courus	8 099	7 323
Distributions et dividendes à payer	498	465
Impôts sur les bénéfices à payer	191	132
Versements sur la dette à long terme	955	975
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>11 123</b>	<b>12 929</b>
Dette à long terme (note 10)	7 606	6 931
Incitatifs à la location reportés et loyers reportés	2 637	2 536
Part des actionnaires sans contrôle	45	23
	<b>21 411</b>	<b>22 419</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Parts du Fonds (note 13)	13 681	12 612
Actions échangeables (note 13)	7 989	7 989
Surplus d'apport (note 14)	1 205	1 236
Déficit	(6 258)	(5 580)
	<b>16 617</b>	<b>16 257</b>
	<b>38 028</b>	<b>38 676</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## 1. Statuts et activités

Le Fonds de revenu Benvest New Look (le «Fonds») est une fiducie à capital variable et à but restreint non constituée en société et établie en vertu des lois de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 15 mars 2005. Le Fonds a pour but de détenir des titres de Lunetterie New Look inc. («New Look»), une société exerçant ses activités dans le secteur des services de l'optique. Les parts du Fonds sont inscrites à la Bourse de Toronto.

## 2. Présentation des états financiers

Les présents états financiers consolidés intermédiaires et non vérifiés ont été préparés par le Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour les états financiers intermédiaires. Ils ne comprennent pas toute l'information ni toutes les notes exigées pour des états financiers annuels. Ils devraient donc être lus à la lumière des états financiers consolidés et vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont également été préparés conformément aux conventions comptables décrites dans les états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, sauf dans la mesure où les nouvelles conventions comptables décrites dans la note 3 s'appliquent.

## 3. Adoption de nouvelles conventions comptables

### Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Fonds a adopté conformément aux dispositions transitoires applicables les nouvelles recommandations du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés («ICCA»), intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, lequel remplace le chapitre 3062 intitulé *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450 intitulé *Coûts de recherche et développement*. Ce nouveau chapitre établit les normes pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions de ce chapitre traitant de la définition et de la comptabilisation initiale des actifs incorporels sont harmonisées aux normes internationales d'information financière («IFRS»). Le chapitre 1000 intitulé *Fondements conceptuels des états financiers* a aussi été modifié pour s'ajuster à ce nouveau chapitre. Finalement, en adoptant ce nouveau chapitre, le Fonds ne peut plus appliquer la directive du CPN-27 intitulé *Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation*. Il en résulte que les frais de démarrage, antérieurement capitalisés et amortis sur une période allant de deux à dix ans, sont maintenant comptabilisés en charge lorsqu'ils sont encourus. La nouvelle norme est appliquée rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les chiffres comparatifs de l'état du bénéfice net pour 2008 ont été retraités de la façon suivante :

	Trois mois	Neuf mois
Annulation de l'amortissement des frais de démarrage	5	116
Frais courants additionnels en tant que frais de démarrage	11	22
Augmentation (diminution) du bénéfice avant impôts	(6)	94
Augmentation(diminution) des impôts sur le bénéfice	(2)	29
Augmentation (diminution) du bénéfice net	(4)	65
Augmentation du bénéfice net par part, de base et dilué	-	0,007

Les montants du déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ont été retraités tel qu'il est indiqué dans la note 17. L'impact net sur l'état des flux de trésorerie pour 2008 est nul.

### Changement de périodes comptables

À l'instar de la politique adoptée en 2008 prévoyant la fin de l'exercice financier des entités exploitantes au dernier samedi de décembre, les périodes comptables intermédiaires de ces entités se terminent maintenant les derniers samedis de mars, juin et septembre. Le troisième trimestre de 2009 de New Look et de l'entité à détenteur de droits variables consolidée avec le Fonds s'est ainsi terminé le 26 septembre 2009. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'est terminé le 30 septembre 2008. Le nombre de jours pour chaque période est comme suit :

	2009	2008
Troisième trimestre	91	92
Neuf mois	273	274

Le Fonds a maintenu la fin des périodes comptables intermédiaires au 31 mars, 30 juin et 30 septembre.

## 4. Frais financiers, nets des revenus d'intérêts

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	48	120	236	345
Intérêts sur les emprunts bancaires et autres intérêts	16	34	54	85
	64	154	290	430
Frais financiers	14	30	45	55
Revenus d'intérêts	(1)	(1)	(5)	(5)
	77	183	330	480

## 5. Informations sur les résultats consolidés

### Coût des ventes

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008 (retraité)	2009	2008 (retraité)
	\$	\$	\$	\$
Montants compris dans le coût des matériaux, main-d'œuvre directe et frais d'exploitation, de vente et d'administration	7 698	7 319	22 919	21 142
Montants compris dans l'amortissement	229	260	688	669
	7 927	7 579	23 607	21 811

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
 Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

**Autres informations**

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Dépréciation des stocks compris dans le coût des ventes mentionné plus haut	26	39	78	90
Gain (perte) de change compris dans le coût des ventes mentionné plus haut	(6)	(39)	1	(55)
Gain (perte) provenant de la variation de la juste valeur des contrats de change	(58)		(103)	
Amortissement des immobilisations corporelles	794	744	2 241	2 263
Amortissement des autres actifs	49	75	144	221
Revenus d'intérêts sur un prêt au porteur de la part sans contrôle	1	1	2	2
Autres revenus d'intérêts	2	1	3	2
Intérêt implicite sur un solde de prix d'acquisition, compris dans les intérêts sur la dette à long terme	14		43	

**6. Informations sur les flux de trésorerie consolidés**

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	168	330	405	(55)
Impôts sur les bénéfices et crédits d'impôts à recouvrer			222	
Stocks	213	(341)	559	(970)
Frais payés d'avance	11	23	(88)	2
Créditeurs et frais courus	682	341	651	957
Impôts sur les bénéfices à payer	17	10	59	(260)
	1 091	363	1 808	(326)

D'autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement sont liées à l'acquisition d'une entreprise tel qu'il est indiqué à la note 7, à des incitatifs à la location à recevoir lesquels sont liés aux activités de financement, et au reclassement dans les actifs à court terme du produit entier de la vente d'un placement de portefeuille et d'une avance de 50 \$ remboursable à moins d'un an.

**7. Acquisition d'entreprise**

New Look a fait l'acquisition, en date effective du premier jour de 2009, de la participation restante de 50 % des actions comportant droit de vote, représentant aussi 50 % des capitaux propres, de Monique Laurent inc., une entreprise conjointe opérant déjà deux magasins sous le nom de New Look. Les opérations ont été incluses aux résultats consolidés depuis cette date.

Les actifs nets acquis se détaillent comme suit :

	2009
	\$
Encaisse	125
Autres actifs à court terme	165
Immobilisations corporelles	263
Actifs incorporels <sup>(a)</sup>	881
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>1 434</b>
Passifs à court terme	184
Passifs à long terme	85
Impôts futurs	207
<b>Total des passifs pris en charge</b>	<b>476</b>
<b>Actifs nets acquis</b>	<b>958</b>
Déboursé	325
Solde à payer, à la juste valeur <sup>(b)</sup>	633
	958
Déboursé	325
Moins : Encaisse acquise	125
<b>Déboursé net de l'encaisse acquise</b>	<b>200</b>

(a) Les actifs incorporels comprennent des engagements de non-concurrence, lesquels seront amortis sur les dix prochaines années.

(b) Le solde à payer a une valeur nominale de 780 \$, ne porte pas intérêt et sera déboursé sur une période de six ans par des montants déterminés selon la performance des magasins acquis. La direction a conclu que la performance prévue est réalisable hors de tout doute raisonnable et a, par conséquent, constaté la contrepartie conditionnelle. La juste valeur du solde à payer a été déterminée en actualisant les déboursés prévus à un taux annuel de 9 %.

La répartition du coût des actifs acquis ainsi que des dettes prises en charge est préliminaire et sujette à changement.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

## 8. Produit entiercé de la vente d'un placement de portefeuille

À la suite de la vente en 2004 d'actions dans CMN International Inc. (« CMN »), New Look avait au 30 septembre 2009 un solde à recevoir 973 \$ (891 \$US) lequel était entiercé dans l'attente du règlement d'une réclamation faite à CMN. Le montant entiercé ainsi que les intérêts courus de 108 \$ (103 \$US) ont été encaissés le 26 octobre 2009, à l'exception d'un montant de 27 \$ (25 \$US) représentant la part de New Look dans une réclamation d'indemnité. Les ajustements des revenus d'intérêts courus, de la provision pour les frais de défense et de la perte de change représentent une augmentation nette de bénéfice avant impôts de 88 \$. Les ajustements seront enregistrés dans le quatrième trimestre de 2009.

## 9. Actifs incorporels

	30 septembre 2009		
	Amortissement		Net
	Coût	cumulé	
	\$	\$	\$
Baux avantageux	537	84	453
Relations clients et accords de non-concurrence	1 410	141	1 269
	1 947	225	1 722

	31 décembre 2008, retraité		
	Amortissement		Net
	Coût	cumulé	
	\$	\$	\$
Baux avantageux	537	45	492
Relations clients	324	36	288
	861	81	780

## 10. Dette à long terme

	30 septembre	31 décembre
	2009	2008
	\$	\$
Avances en vertu du crédit d'opération "Evergreen" <sup>(a)</sup>	7 295	6 295
Solde du prix d'acquisition de pratiques, valeur nominale de 780 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels moyens de 195 \$ de 2010 à 2013, juste valeur basée sur un taux d'escompte de 9 %	676	
Effet à payer, 9 %, garanti par des améliorations locatives d'une valeur aux livres de 217 \$, remboursable par versements mensuels de 7 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2012	191	237
Effet à payer, 6,15 %, remboursable en versements mensuels de 15 \$, capital et intérêts, échéant en septembre 2010	159	283
Effet à payer, 8,88 %, garanti par des améliorations locatives et du matériel ayant une valeur aux livres de 151 \$, remboursable par versements mensuels de 2 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2014	90	101
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux moyen de 10,6 %, remboursables par versements mensuels, échéant à différentes dates jusqu'en 2010	38	58
Effet à payer, 9 %, remboursable par versements mensuels de 1 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2013	52	61
Effet à payer, 6,6 %, remboursable en versements mensuels de 1 \$, capital et intérêts, échéant en 2013	39	46
Effet à payer, 9 %, remboursable par versements mensuels de 1 \$, capital et intérêts, échéant en juillet 2011	16	22
Emprunt à terme libellé en dollars US, taux préférentiel américain majoré de 0,25 %, (4,0 % au 31 décembre 2008), remboursable en versements mensuels de 77 \$ US, capital et intérêts, remboursé en 2009		629
Solde du prix d'acquisition d'une pratique, sans intérêt, remboursable par versements annuels moyens de 25 \$, sujet à l'atteinte d'un volume minimal de ventes, échéant en septembre 2012, réglé pour 75 \$ en juillet 2009		100
Solde du prix d'acquisition d'une pratique, réglé en mars 2009		74
Autre	5	
	8 561	7 906
Versements exigibles à court terme	955	975
	7 606	6 931

- (a) Les avances provenant du crédit Evergreen sont remboursables de la manière suivante :
- Une tranche de 3 959 \$ sera remboursable à compter d'avril 2010 en 48 mensualités égales comprenant capital et intérêts.

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
 Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

- Le solde sera remboursable à compter de janvier 2011 en 48 mensualités égales comprenant capital et intérêts. Sous réserve de l'approbation de la banque, New Look a l'option de reporter le début du remboursement à janvier 2012.

Le taux d'intérêt variable applicable au crédit Evergreen est le taux préférentiel majoré d'une prime variant de 0,25 % à 1 % selon le niveau du ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA (bénéfices avant les intérêts, impôts sur les bénéfices et l'amortissement). Au 31 décembre 2008, le taux préférentiel était de 3,5 % et la prime applicable de 0,25 %.

New Look peut utiliser le crédit Evergreen par le biais d'acceptations bancaires contre des frais variant de 1,25 % à 2 % par année, selon le niveau du ratio de la dette portant intérêt sur le BAIIA; les frais applicables au 30 septembre 2009 étaient de 1,25 %. Au 30 septembre 2009, toutes les avances provenant du crédit Evergreen étaient faites par le biais d'acceptations bancaires.

## 11. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008 (Retraité)	2009	2008 (Retraité)
	\$	\$	\$	\$
Exigibles	167	32	213	69
Futurs	116	356	909	1 119
	<b>283</b>	<b>388</b>	<b>1 122</b>	<b>1 188</b>

## 12. Dividendes et impôts afférents

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Dividendes déclarés sur les actions échangeables	497	483	1 484	1 415
Impôts exigibles	249	227	742	666
Impôts futurs	(227)	(227)	(678)	(666)
Impôts nets afférents aux dividendes	22		64	
	<b>519</b>	<b>483</b>	<b>1 548</b>	<b>1 415</b>

Les impôts exigibles correspondent à l'impôt payable sur les dividendes sur les actions échangeables qui n'est pas compensé par une réduction correspondante des impôts exigibles sur les bénéfices. Les montants négatifs d'impôts futurs correspondent à une augmentation des actifs d'impôts futurs.

## 13. Parts du Fonds et actions échangeables

Le nombre consolidé ainsi que la valeur aux livres des parts du Fonds et des actions échangeables de New Look sont établis comme suit :

	Parts		Actions échangeables	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde au 31 décembre 2008	5 882 830	12 612	3 870 404	7 989
Émises suite à l'exercice d'options	270 498			
Portion payée en espèces, 3,52 \$ par part		951		
Virement du surplus d'apport <sup>(a)</sup>		149		
Rachetées <sup>(b)</sup>	(14 000)	(31)		
Solde au 30 septembre 2009	6 139 328	13 681	3 870 404	7 989

a) Le virement du surplus d'apport correspond à la charge de rémunération sous forme d'options antérieurement inscrite et constatée au surplus d'apport.

b) Durant le troisième trimestre de 2009, 14 000 parts furent rachetées à un prix moyen de 5,47 \$ pour des déboursés totalisant 76 \$ qui ont été enregistrés comme suit :

	\$
Réduction de la valeur aux livres des parts du Fonds	31
Réduction du surplus d'apport	1
Augmentation du déficit en tant que prime au rachat de parts	44
	<u>76</u>

## 14. Surplus d'apport

	2009
	\$
Solde au 31 décembre 2008	1 236
Rémunération sous forme d'options	119
Virement au capital versé des parts	(149)
Rachat de parts	(1)
Solde au 30 septembre 2009	1 205

Les montants correspondant à la charge de rémunération sous forme d'options sont crédités au surplus d'apport au cours de la période d'acquisition des options attribuées et les soldes au surplus d'apport sont virés à la valeur comptable des parts du Fonds lorsque les options sont exercées. Se référer à la note 13 pour les détails concernant le rachat de parts.

## 15. Bénéfice net par part

	Trois mois		Neuf mois	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	824	1 429	3 861	4 293
Nombre moyen pondéré de parts et d'actions échangeables	10 012 220	9 733 777	9 893 668	9 695 617
Effet dilutif des options	16 327	235 438	45 146	195 656
	10 028 547	9 969 215	9 938 814	9 891 273
Bénéfice net par part de base	0,08	0,15	0,39	0,44
Bénéfice net par part dilué	0,08	0,14	0,39	0,43

## 16. Régime d'options du Fonds

Le nombre d'options en cours a varié comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au 31 décembre 2008	712 965	5,51
Attribuées	172 000	5,43
Exercées	(270 498)	3,52
En cours au 30 septembre 2009	614 467	6,37
Options pouvant être exercées au 30 septembre 2009	395 223	6,35

Troisième trimestre terminé le 30 septembre 2009  
Non vérifié - En milliers de dollars, à l'exception des montants par part

Les options attribuées au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 comportent des droits d'exercice qui sont acquis selon l'une des périodes suivantes :

- i) un tiers après la date d'attribution, un autre tiers à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année;
- ii) 50 % après la date d'attribution, 25 % à la fin de la première année et le reste à la fin de la deuxième année.

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses suivantes :

Durée de vie (années)	4
Volatilité prévue	35%
Taux d'intérêts sans risque	1,6%
Distributions prévues <sup>(a)</sup>	0,65 \$

a) Les distributions prévues ont été ajustées pour 2011 et les années suivantes pour refléter l'impact du nouvel impôt sur les distributions.

La juste valeur pondérée des options attribuées en 2009 est de 0,40 \$ par option. La charge de rémunération inscrite en 2009 reflète l'acquisition courue des droits dans la période.

## 17. Ajustement du déficit

À la suite de l'adoption le 1<sup>er</sup> janvier 2009 d'une politique de comptabilisation en charges des frais de démarrage lorsqu'ils sont encourus, et cela rétrospectivement au 1<sup>er</sup> janvier 2008 comme l'indique la note 3, les soldes d'ouverture du déficit au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ont été retraités comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Radiation des frais de démarrage reportés	178	279
Moins : Impôts futurs liés à cette radiation	55	86
Augmentation nette du déficit	123	193

## 18. Contrats de change à terme

New Look utilise des contrats de change à terme afin de protéger les achats en devises contre les variations de taux de change. Le Fonds n'utilise pas la comptabilité de couverture; par conséquent, les contrats de change à terme sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du bénéfice.

Les contrats de change à terme en cours au 30 septembre 2009 sont des contrats d'achat de dollars américains. Ils se résument comme suit :

Échéance	USD	Taux contractuel moyen
Moins de 4 mois	770	1,1975
De 4 à 12 mois	800	1,1172

La juste valeur estimative au 30 septembre 2009 des contrats de change ci-haut mentionnés était un passif de 103 \$.

## 19. Événements postérieurs à la date du bilan

### Distributions et dividendes

Le Fonds a déclaré une distribution de 0,0542 \$ par part pour le mois d'octobre 2009 et New Look a déclaré un dividende correspondant par action échangeable pour le même mois.

### Encaissement du produit entiercé

Le produit entiercé à recevoir au 30 septembre 2009 a effectivement été encaissé le 26 octobre 2009. Se référer à la note 8 pour plus de détails.

## 20. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs ont été retraités, tel que mentionné aux notes 3 et 17.

## Coordonnées

### Siège social

1, Place Ville-Marie, bureau 3438  
Montréal, (Québec), H3B 3N6  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956

Site internet : [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca) ou [www.benvest.com](http://www.benvest.com)

### Renseignements

Lise Melanson  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Courriel : [l.melanson@benvest.com](mailto:l.melanson@benvest.com)

## Administrateurs et dirigeants

### Martial Gagné

Président  
Lunetterie New Look inc.

### Jean-Luc Deschamps

Premier vice-président et chef de la direction financière  
Lunetterie New Look inc.

### Mario Pageau

Vice-président  
Produits et services optiques  
Lunetterie New Look inc.

### Caroline Rouleau

Vice-présidente  
Services professionnels et Ressources humaines  
Lunetterie New Look inc.

### France Reimnitz

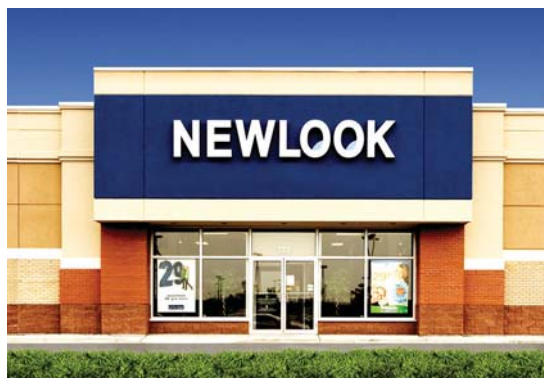
Vice-présidente  
Marketing et Mise en marché  
Lunetterie New Look inc.

### Claire Boulanger

Vice-présidente  
Immobilier et Développement  
Lunetterie New Look inc.

### Terry Yanofsky

Vice-présidente  
Ventes et Opérations  
Lunetterie New Look inc.



## Fiduciaires et administrateurs externes

### W. John Bennett

Président du conseil et fiduciaire  
Fonds de revenu Benvest New Look  
Administrateur  
Lunetterie New Look inc.

### C. Emmett Pearson

Fiduciaire  
Fonds de revenu Benvest New Look  
Président du conseil  
Lunetterie New Look inc.

### Richard Cherney

Secrétaire  
Fonds de revenu Benvest New Look et Lunetterie New Look inc.  
Associé directeur  
Davies Ward Phillips & Vineberg

### William Cleman

Vice-président du conseil  
Fonds de revenu Benvest New Look et Lunetterie New Look inc.  
Consultant entreprise de gestion  
Cleman Consulting Inc.

### Paul S. Echenberg

Président et chef de la direction  
Schroders and Associates Canada Inc.

### William R. Ferguson

Président  
Eric T. Webster Foundation

Le 1<sup>er</sup> mai 2005, Benvest Capital inc. a été converti en une fiducie de revenu portant le nom Fonds de revenu Benvest New Look, dont le but est de détenir des titres de Lunetterie New Look («New Look»). New Look, une société de premier plan dans le secteur des services optiques active dans l'est du Canada, présente un potentiel de croissance fondé sur les tendances démographiques et la consolidation du secteur des services optiques au Canada. Au 31 octobre 2009, 6 139 328 parts du Fonds sont émises et en circulation; les parts se transigent à la Bourse de Toronto (BCI.UN). De plus, 3 870 404 actions échangeables (sur une base consolidée) émises par New Look sont également en circulation. Ces actions, qui ne sont inscrites à aucune bourse et qui ne se transigent pas sur le marché, sont échangeables à parité numérique en parts du Fonds depuis le 1<sup>er</sup> mai 2006.

**Troisième trimestre  
terminé le 30 septembre 2009**